

Perspective d'investissement

Un rapport trimestriel exclusif de Gestion privée TD Waterhouse® Inc.

Hiver 2007

Dans ce numéro

Votre portefeuille :
Perspectives de
placement en 2007
..... 1

Les mesures proposées
touchant les fiducies
de revenu
..... 4

Risque découlant de
l'effet de levier
..... 4

Choisir un liquidateur
..... 5

Prenez la résolution de
garder le cap en 2007
..... 6

Avis aux porteurs de
parts de Gestion de
Placements TD
..... 6

Votre portefeuille : Perspectives de placement en 2007

PAR R.J. GORMAN, CFA, STRATÈGE DE PORTEFEUILLE EN CHEF, TD WATERHOUSE

À u seuil de la nouvelle année, il est tout à fait indiqué de se pencher sur le comportement des marchés de capitaux et de votre portefeuille en 2006. Il nous apparaît également important de consulter notre boule de cristal pour l'année 2007.

Revue de l'année 2006

À la même époque l'an dernier, nous relevions un certain nombre de thèmes qui, selon nous, allaient dominer la scène en 2006. Voyons dans quelle mesure nous avons mis dans le mille.

Thème n° 1 : Le marché boursier nord-américain progressera pour une quatrième année de suite. Plus précisément, nous avons affirmé que les marchés canadien et américain s'apprécieraient d'environ 5 %. Ils ont bel et bien évolué dans la direction prévue; cependant, les grands indices ont dépassé les attentes et, au moment où nous écrivons ces lignes, frôlaient des rendements dans les deux chiffres.

L'optimisme que nous entretenions il y a un an reposait sur le niveau raisonnable des évaluations (des multiples boursiers de 15 à 17) et sur la vigueur des bénéfices des sociétés. Ces deux prévisions se sont matérialisées à peu de choses près. En fait, la croissance des bénéfices a été plus solide que prévu et a contribué à la poussée de la Bourse au quatrième trimestre de 2006.

Les deux grandes sources d'inquiétude relevées l'an dernier étaient la politique monétaire américaine et le recul attendu du marché immobilier résidentiel aux États-Unis. Or la courbe de rendement s'est effectivement aplatie et inversée, entraînant un ralentissement de l'économie américaine – qu'on avait qualifié l'an dernier de



Nous croyons que 2007 sera une année prospère pour votre portefeuille.

« correction de milieu de cycle ». De son côté, le marché immobilier résidentiel subissait sa première vraie dégringolade en plus d'une décennie. Comme nous l'avions prévu, ces deux sources d'inquiétude n'ont pas réussi à miner les facteurs favorables mentionnés plus haut.

Thème n° 2 : Les titres américains de petite capitalisation seront moins performants que les titres de grande capitalisation. Cette prévision reposait sur le fait que les petites capitalisations ne s'échangeaient plus à prix d'aubaine et que le resserrement du crédit, conjugué au ralentissement de l'économie, ne présageait rien de bon pour les

Suite à la page 2

Votre portefeuille : Perspectives de placement pour 2007

Suite de la page 1

petites entreprises. En fait, même si les petites capitalisations ont été moins performantes que les grandes pour la majeure partie de 2006, au moment de mettre sous presse le présent numéro, il semble qu'elles pourraient surperformer pour l'ensemble de 2006.

Thème n° 3 : Les titres de grande capitalisation prendront la tête du marché; plus défensifs, ils sont caractérisés par la stabilité du chiffre d'affaires, des bénéfices et des dividendes. Aux États-Unis, nous estimions que les bénéficiaires de ce mouvement seraient **Colgate-Palmolive** et **PepsiCo**. Ces deux titres ont fait très bonne figure dans les 12 derniers mois. Au Canada, nous misons sur **Manuvie**, **Sun Life** et **Financière Power**, et les trois ont affiché des gains appréciables.

Thème n° 4 : Les détenteurs d'obligations obtiendront un rendement d'environ 4 % et les obligations de sociétés dépasseront légèrement les obligations d'État. Ces pronostics découlaient d'un aplatissement de la courbe de rendement, pendant que les taux d'intérêt de plus long terme resteraient confinés dans une fourchette relativement étroite. À l'heure actuelle, le rendement des obligations semble proche du niveau prévu de 4 %, tandis que les obligations de sociétés ont été, de fait, un peu plus performantes que les obligations d'État.

Thème n° 5 : Les fiducies de revenu se diviseront davantage entre les titres de haut calibre et les titres de moins bon calibre, tandis que le rendement des fiducies de revenu sera inférieur à ce qu'il a été dans le passé. C'est ce qui s'est produit, comme en témoignent les quelque 30 fiducies qui ont dû réduire ou supprimer leurs distributions dans la dernière année. En outre, le rendement des fiducies a été inférieur à celui des années antérieures. Ce résultat se constatait avant même l'annonce faite le 31 octobre dernier par le gouvernement fédéral (pour un examen des répercussions sur les placements, voir l'article complémentaire à la page 4).

Thème n° 6 : Le marché boursier japonais continuera à surpasser le marché américain. Cette prévision a été faite à chacune des deux années antérieures, et pendant cette période, l'indice Nikkei s'est apprécié d'environ 50 % pour passer de 10 700 à plus de 16 000. Ce pronostic reposait sur des évaluations raisonnables, sur une solide croissance des bénéfices, sur le fait que le Japon est le plus grand exportateur de produits destinés à la Chine et sur l'amélioration du secteur bancaire.

Hélas! les investisseurs ont été préoccupés par la croissance plus faible des bénéfices des sociétés, la politique monétaire un peu plus restrictive et la crainte d'une baisse des exportations à destination d'une économie américaine tournant au ralenti. L'indice Nikkei n'a donc pas véritablement bougé en 2006 et notre prévision ne s'est pas réalisée.

Voilà pour le passé; tournons-nous maintenant vers l'avenir.

Les grands thèmes du placement en 2007

À notre avis, un enjeu hantera tous les marchés de capitaux en 2007 : celui de la direction que prendra le marché boursier américain. Dans notre numéro

d'automne 2006, nous avons décrit les forces positives et négatives qui joueraient sur les perspectives de la Bourse américaine. Récapitulons brièvement. Nous avons fait état de trois grandes sources d'inquiétude :

1. L'économie américaine ralentit, comme l'a confirmé la croissance de 2,2 % du PIB au troisième trimestre de 2006, niveau bien inférieur à la moyenne des dernières années. Ce faible taux d'expansion est largement attribuable au resserrement de la politique monétaire qui a entraîné une légère inversion de la courbe de rendement (voir le diagramme ci-dessous) – laquelle pourrait, à son tour, amplifier le ralentissement.

2. Le marché immobilier résidentiel ralentit aux États-Unis : les ventes et les prix des maisons ont reculé, alors que les stocks de maisons invendues et les forclusions sont en forte hausse.

3. Conséquence des deux facteurs précités, la croissance des bénéfices des sociétés sera plus lente en 2007.

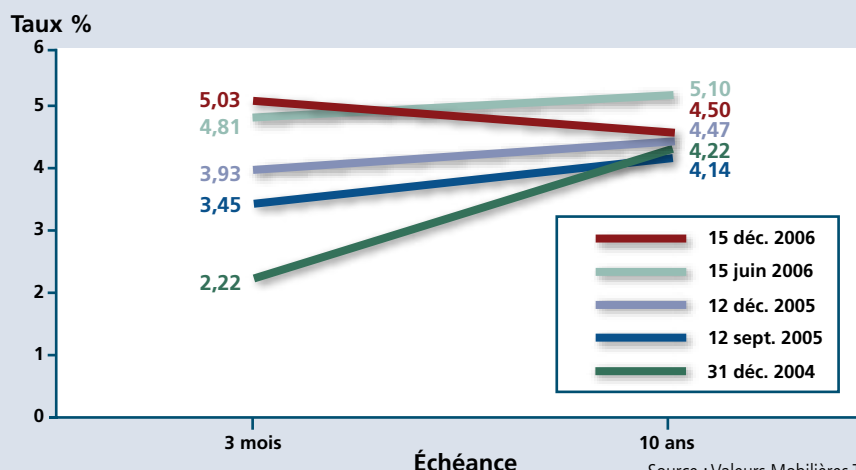
Par ailleurs, nous avons relevé les facteurs positifs suivants :

➤ Les évaluations sont raisonnables, à près de 16 fois les bénéfices attendus en 2007.

➤ Le marché obligataire est favorable.

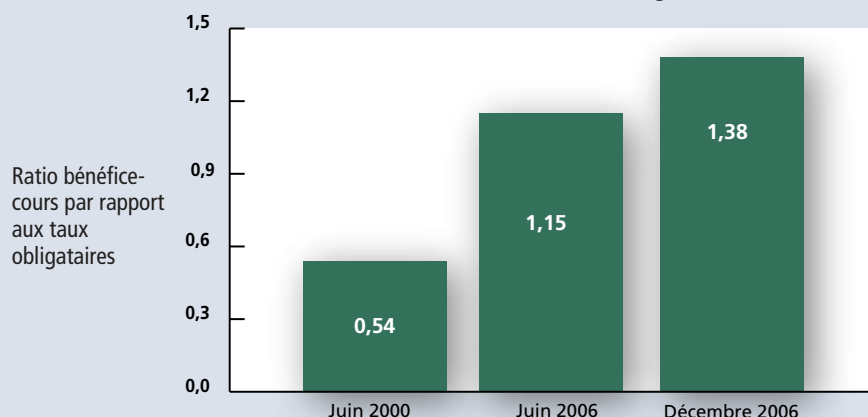
Inversion de la courbe de rendement américaine

L'inversion de la courbe de rendement aux États-Unis annonce-t-elle un ralentissement de l'économie?



Les actions représentent une bonne valeur par rapport aux obligations

■ Ratio bénéfice-cours du S&P 500 ÷ taux de l'obligation d'État à 10 ans



Source : Bloomberg Financial Services

Le ratio bénéfice-cours (bénéfice divisé par le cours de l'action) se situe à 6,25 % aux États-Unis (suivant le multiple boursier de 16 déjà cité), dépassant d'environ 38 % le taux de 4,50 % de l'obligation d'État américaine à 10 ans (voir le diagramme ci-dessus). En temps normal, ces deux valeurs sont proches l'une de l'autre. Le niveau nettement plus élevé du ratio bénéfice-cours signifie que les actions ne sont pas chères par rapport aux titres à revenu fixe.

► La politique monétaire devrait devenir plus conciliante du fait que les taux d'intérêt à court terme reculeront légèrement aux États-Unis en 2007.

► Le marché immobilier résidentiel, bien qu'il ait contribué largement au ralentissement de l'économie américaine, ne devrait pas provoquer une récession.

► Le risque de change ne devrait pas s'avérer important pour le portefeuille, car le dollar canadien s'appréciera peu par rapport au dollar américain. En fait, comme les prix de certains produits de base fléchiront sans doute en 2007, le huard pourrait reculer légèrement par rapport au billet vert.

► L'année 2007 correspond à la troisième année du mandat du président américain; c'est généralement une excel-

lente année pour les actions américaines. Historiquement, les deux premières années du mandat d'un président correspondent à une politique de resserrement monétaire et à un programme législatif austère. À l'inverse, les troisième et quatrième années du mandat favorisent beaucoup plus la Bourse, puisque la politique monétaire est souvent plus conciliante et les projets de loi, moins controversés (dans la perspective des prochaines élections présidentielles).

Bien qu'il soit naïf de s'en remettre servilement à un indicateur historique quel qu'il soit, tous les éléments susmentionnés donnent à penser que le cycle présidentiel aura un impact favorable en 2007.

Le marché boursier américain

Depuis la publication de notre numéro d'automne, le marché américain a remonté en flèche. Même si un repli à court terme n'aurait rien de surprenant, nous demeurons positifs. **Selon nous, le premier thème de l'année 2007 est que le marché boursier américain progressera pour une cinquième année de suite, enregistrera son meilleur résultat depuis 2003 et pourrait dégager un rendement dans les deux chiffres.**

Le deuxième thème est le suivant : au sein du marché boursier américain, la rotation des titres se poursuivra au profit des grandes capitalisations.

Cette tendance, amorcée en 2006, est animée par les évaluations boursières.

Depuis 2000, les multiples boursiers des grandes capitalisations ont été comprimés. Aujourd'hui, les actions des grandes entreprises de haut calibre s'échangent souvent à escompte sur le marché.

En 2007, le leadership exercé par les grandes capitalisations ne se limitera pas aux fabricants de produits ménagers mentionnés l'an dernier. S'y ajouteront, notamment, de grandes banques américaines comme **Citigroup** et **Bank of America** qui versent un dividende d'environ 4 % et qui ont un faible ratio cours-bénéfice. Nous nous attendons aussi à ce que les détaillants du secteur de la rénovation, comme **Home Depot**, remontent plus tard en 2007, tout comme le secteur de la technologie. Ces titres profiteront d'un regain de la demande, de l'excellente santé financière des entreprises et du redressement de la courbe de rendement. Ces positions (ou des titres similaires) sont représentées au sein de votre portefeuille d'actions américaines, le cas échéant.

Les perspectives du marché boursier canadien

Le marché canadien a surpassé le marché américain chaque année depuis 2002, et ce, même si l'appréciation du dollar canadien a affaibli le rendement des placements libellés en dollars américains.

Deux facteurs expliquent l'excellente tenue du marché canadien ces dernières années. D'abord, les taux d'intérêt à court terme ont monté davantage aux États-Unis qu'au Canada. Ensuite, et surtout, le renchérissement des produits de base a grandement avantagé les producteurs canadiens.

En 2007, nous nous attendons à ce que les taux d'intérêt de court terme baissent plus aux États-Unis qu'au Canada et stimulent davantage les actions américaines. Nous croyons que les prix des

produits de base fluctueront de manière inégale en 2007, ce qui touchera les actions canadiennes à des degrés divers.

À notre avis, les secteurs moins cycliques domineront le marché boursier canadien en 2007. Les titres favoris dans le passé, comme **Manuvie**, **Sun Life** et **Financière Power**, ainsi que de grandes banques comme la **Banque Royale** et la **Banque de Nouvelle-Écosse**, devraient afficher une solide tenue dans ce contexte.

Passons au troisième thème. Sans un appui aussi fort des ressources naturelles, le marché boursier canadien accusera probablement un retard sur le marché américain pour la première fois depuis 2001. Malgré tout, les actions canadiennes devraient enregistrer un rendement appréciable, de moins de 10 %.

Quatrièmement, après plusieurs années de hausse aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, les taux d'intérêt de court terme changeront de direction en 2007. Ils ont atteint leur pic l'été dernier et devraient baisser modérément dans les mois à venir. Les taux obligataires se maintiendront sans doute dans une fourchette étroite, et **les détenteurs d'obligations devraient, encore une fois, réaliser un rendement d'à peu près 4 %**. Les rendements des obligations de sociétés continueront d'être légèrement plus élevés que ceux des obligations d'État; là où les mandats le permettent, votre portefeuille fait une large place aux obligations de sociétés.

En 2007, il faudra surveiller de près le secteur de l'énergie au sein du groupe des fiducies de revenu. **Notre cinquième thème veut que l'année 2007 constitue un point tournant, puisque certaines fiducies énergétiques sont perçues comme des actifs qui s'épuisent et dont les flux de trésorerie sont en péril. Il en résultera une vague de fusions où les fiducies les plus solides avaleront les plus faibles.** Dans ce contexte, il faudra miser sur les fiducies énergétiques dirigées par une équipe

compétente, en bonne santé financière et capables de reconstituer leurs réserves et de maintenir la production. Nos positions principales – **Bonavista**, **Arc** et **Vermillion**, entre autres – possèdent ces qualités.

Et enfin, **le sixième thème veut que l'Europe sera, selon nous, le meilleur des grands marchés internationaux en 2007. S'échangeant à 12 fois les bénéfiques prévus en 2007 – ce qui est**

conforme à leur taux de croissance des bénéfiques – et versant un dividende supérieur à 3 %, les actions européennes représentent une excellente valeur aux niveaux actuels. Le Japon s'appuie sur des assises solides et nous y maintenons nos positions, mais son excellente performance antérieure ne se répétera pas. En résumé, nous croyons que 2007 sera une année prospère pour votre portefeuille. ■

Les mesures touchant les fiducies de revenu et votre portefeuille

Le 31 octobre 2006, le ministre fédéral des Finances annonçait qu'un nouvel impôt frapperait les distributions versées par les fiducies de revenu à leurs investisseurs. Cette mesure vise à freiner la conversion des entreprises canadiennes en fiducies de revenu. Si les propositions devaient avoir force de loi :

- À partir de 2011, les fiducies de revenu existantes avant l'annonce du 31 octobre, sauf la plupart des fiducies de placements immobiliers (FPI), paieront un taux d'impôt combiné (fédéral et provincial) de 31,5 % sur la plupart des revenus distribués aux investisseurs. Les dividendes de sociétés canadiennes imposables, les revenus d'entreprise gagnés à l'extérieur du Canada et les remboursements de capital seront exempts de ce nouvel impôt.

- Les investisseurs paieront un impôt sur les distributions visées comme s'il s'agissait d'un revenu de dividendes et non d'un revenu ordinaire. La distinction est importante, car l'impact du nouvel impôt sur les placements détenus hors d'un compte RÉR/FRR s'en trouve fortement diminué.

Répercussions sur les placements

Dans la foulée de l'annonce du 31 octobre, les fiducies de revenu ont dégringolé, mais

les clients de Gestion privée ont généralement été peu touchés – et ce, pour plusieurs raisons.

D'abord, les fiducies de revenu ne constituent qu'une partie du portefeuille de nos clients. Donc, même si les cours des fiducies ont baissé, ceux des actions donnant droit à des dividendes ont monté et effacé souvent les pertes des fiducies.

En deuxième lieu, nous avons sous-pondéré les fiducies pétro-gazières, les plus touchées par l'annonce du gouvernement fédéral.

En troisième lieu, nous avons quelque peu surpondéré les FPI, segment qui échappe largement au nouvel impôt proposé.

Et enfin, l'accent que nous avons mis sur les grandes fiducies de haut calibre protège davantage votre portefeuille contre la chute des titres de plus petite taille et de moindre qualité.

Les fiducies de haut calibre détenues dans les portefeuilles des clients de Gestion privée demeurent un placement solide. Nous allons surveiller de près ce marché dans les mois à venir et prendrons toute mesure nécessaire en votre nom.

Risque découlant de l'effet de levier

Quiconque utilise des fonds empruntés pour financer l'acquisition de titres court un risque plus grand que s'il réglait l'acquisition au moyen de ses propres fonds. Quiconque emprunte des fonds pour acquérir des titres s'oblige à rembourser l'emprunt selon les modalités de celui-ci, intérêts compris, même si la valeur des titres acquis diminue.

Choisir un liquidateur – une société de fiducie peut être avantageuse

PAR ALAN WALKER, VICE-PRÉSIDENT ADJOINT, SERVICES FIDUCIAIRES PRIVÉS TD WATERHOUSE

En ce qui a trait à la planification de votre succession, l'une des décisions les plus importantes à prendre consiste à choisir qui en sera le ou les liquidateurs. La personne choisie sera responsable de protéger vos biens, de respecter vos volontés, de prendre des décisions dans les meilleurs délais et d'être attentive aux besoins de vos héritiers.

Comme les obligations du liquidateur sont nombreuses, vous auriez peut-être intérêt à faire appel à un professionnel.

De l'aide en planification successorale

Les sociétés de fiducie, y compris La Société Canada Trust, possèdent des bureaux partout au pays. On y trouve des administrateurs fiduciaires qui ont reçu une formation professionnelle et offrent un service attentif et personnalisé à vos héritiers. À l'écoute de leurs besoins et de leurs objectifs, ils leur expliquent les décisions qui s'imposent et s'acquittent de leurs tâches avec diligence et efficacité.

La société de fiducie vous aidera à l'étape de la planification. Lorsqu'ils sont désignés liquidateurs (ou coliquidateurs), les professionnels de La Société Canada Trust établiront avec vous un testament ou

un plan successoral qui énonce clairement vos volontés et qui donne au liquidateur les pouvoirs voulus pour s'occuper de tous les biens de façon rapide et pour le bienfait des héritiers. En collaboration avec vos conseillers professionnels, ils mettent à profit leur vaste expérience en administration de successions et de fiducies.

Tâches à remplir après le décès

Pour de nombreux liquidateurs, l'une des tâches les plus pénibles consiste à produire les déclarations de revenus. Il peut y en avoir jusqu'à quatre pour l'année du décès. Il faut aussi produire les déclarations de revenus pour les années antérieures, le cas échéant. Le liquidateur doit connaître non seulement les lois fiscales en vigueur au Canada, mais aussi celles de tout autre pays où le défunt possédait des biens immobiliers.

La société de fiducie se charge de protéger tous les biens (entreprise, placements, biens immobiliers et collections personnelles), d'acquitter les dettes, les taxes et les impôts et de coordonner toute autre tâche avec d'autres professionnels. Elle administre la succession en veillant à la bonne gestion des biens jusqu'à ce qu'ils soient distribués aux héritiers ou cédés à une fiducie.

L'aspect qui revêt peut-être la plus haute importance est la relation établie entre vos héritiers et l'administrateur fiduciaire. Ce dernier prend note de leurs préoccupations et de leurs questions, les tient au courant des questions successorales et leur donne des conseils pour qu'ils s'occupent de leur héritage de façon responsable et judicieuse. La société de fiducie peut faire appel à des experts en gestion des placements, en fiscalité et en services bancaires afin de répondre aux besoins des bénéficiaires.

Une solution efficace

Bien que de nombreux liquidateurs tentent parfois d'assumer seuls l'administration d'une succession, il est souvent préférable de demander l'aide d'un professionnel. Une société de fiducie peut assumer ce rôle (à titre de liquidateur ou de mandataire du liquidateur) promptement et efficacement.

Surtout, la société de fiducie peut se charger de certaines responsabilités à un moment où les membres de la famille sont le moins aptes à prendre des décisions complexes. Un liquidateur impartial tel que La Société Canada Trust peut éviter les conflits d'intérêts ou les disputes familiales et recommander des solutions aux problèmes.

Les coûts correspondent à un pourcentage de la valeur des biens de la succession. Les honoraires du fiduciaire sont partiellement déductibles d'impôt, ce qui réduit les frais. L'administration d'une succession par une société de fiducie permet aussi de gagner du temps.

Vous croyez peut-être que les sociétés de fiducie ne s'occupent que d'immenses fortunes. Ce n'est pas le cas; et pour la plupart d'entre nous, la valeur de nos biens – maison, placements, régimes de retraite – est souvent plus élevée que nous le pensons. ■

Pour parler de vos besoins en planification successorale à un spécialiste des Services fiduciaires privés, communiquez avec votre gestionnaire de portefeuille.

Stratégie actuelle de Gestion privée

Pondération du portefeuille

- Surpondération modeste des actions
- Légère sous-pondération des obligations, avec une durée un peu plus courte que les indices de référence
- Surpondération des obligations de sociétés, lorsque le mandat le permet
- Le cas échéant, les fiducies de revenu sont de qualité supérieure et versent des distributions stables et durables
- Surpondération des placements asiatiques (hors Japon) et des titres financiers dans le volet des actions internationales

Rendement en pourcentage des indices de référence

(pour la période du 15 septembre au 15 décembre 2006)

Indice obligataire universel	
Scotia Capitaux	1,8 %
Indice composé S&P/TSX	11,1 %
Indice S&P 500	12,5 %
Indice MSCI EAEO*	15,3 %

* Indice Morgan Stanley Capital International Europe, Australasie, Extrême-Orient

Prenez la résolution de garder le cap en 2007

Vous cherchez de bonnes résolutions qui valent la peine d'être tenues? En voici sept qui pourraient vous simplifier la vie, accroître le rendement de votre portefeuille et même vous faire réaliser des économies.

1. Regroupez vos placements

Lorsque vos placements se trouvent sous un même toit, il est plus facile de suivre l'évolution de vos opérations financières.

Comme vous avez moins d'états de compte à examiner, un coup d'œil suffit pour déterminer si votre portefeuille est diversifié et structuré de façon à vous permettre d'atteindre vos objectifs financiers.

De plus, vous ne perdez pas de temps à répéter les détails de votre situation financière à plusieurs conseillers. Faites meilleur usage de votre temps en établissant des rapports avec un seul conseiller qui aura une meilleure vue d'ensemble de vos actifs. Il pourrait en résulter une stratégie financière plus susceptible de vous faire atteindre vos objectifs personnels.

Souvent, les clients qui font affaire avec divers conseillers détiennent des placements qui se recoupent et leur portefeuille contient trop de placements d'une catégorie d'actif ou d'un secteur particuliers, ce qui accroît le risque et la volatilité.

Vous pourriez même réaliser des économies. En investissant des sommes plus importantes, vous pourriez avoir droit à des frais réduits.

2. Fixez-vous un objectif clair pour 2007

À quand remonte la dernière modification de vos objectifs financiers? Parfois, de

nouveaux développements l'exigent.

Par exemple, vos objectifs de placement pourraient avoir changé en raison de la naissance d'un enfant, d'un mariage, d'un divorce, d'une hausse de revenu ou même de votre état de santé. Le cas échéant, passez en revue votre stratégie de placement avec votre gestionnaire de portefeuille.

3. Épargnez et investissez plus

Trouvez des moyens d'épargner et d'investir davantage. Vous pourriez recourir à un plan d'achats préautorisés pour épargner automatiquement, ou investir une part de votre revenu chaque mois.

4. Maximisez votre RÉR

Si vous ne le faites pas déjà, cotiser le maximum, chaque année, à votre RÉR devrait constituer l'une de vos grandes priorités. Plus tôt l'argent est placé dans un RÉR, plus il a le temps de fructifier à l'abri de l'impôt. Si vous n'avez pas versé le plein montant autorisé à votre RÉR dans le passé, il serait indiqué de vous prévaloir de vos droits inutilisés en 2007.

5. Regroupez vos régimes de retraite

Que vous cotisiez à un RÉR ou que vous tiriez un revenu d'un FRR, le fait de regrouper vos régimes chez nous facilitera la tenue de vos dossiers et la préparation de vos déclarations de revenus.

6. Pensez réduction d'impôts

Prévoyez dès maintenant de réduire vos impôts et investissez de façon fiscalement efficiente. Et n'oubliez pas que

le crédit d'impôt pour dividendes a été haussé en 2006.

Les impôts peuvent influencer sur le rendement de vos placements détenus à l'intérieur et à l'extérieur de vos régimes enregistrés. Lorsque vous confiez tous vos placements enregistrés et non enregistrés à votre gestionnaire de portefeuille, celui-ci est plus en mesure de les répartir de façon fiscalement efficiente.

7. Rencontrez votre gestionnaire de portefeuille

Les conseils d'un professionnel vous aideront à tenir vos résolutions financières de 2007. Votre gestionnaire de portefeuille peut vous montrer comment tirer parti au maximum de vos placements et de votre plan financier. ■

Avis aux porteurs de parts de Gestion de Placements TD

Le rapport annuel des fonds d'investissement gérés par Gestion de Placements TD Inc. (« Fonds TD ») pour 2006 sera publié à la fin de mars 2007. Les prospectus simplifiés pour 2006 seront renouvelés au début de 2007 pour tous ces fonds. Les porteurs de parts ont le droit de recevoir les états financiers et les rapports de la direction sur le rendement des fonds annuels et intermédiaires, qui seront publiés à la fin de mars 2007 et d'août 2007.

Vous pouvez consulter ces documents directement en allant à l'adresse www.tdassetmanagement.com, ou en communiquant avec votre gestionnaire de portefeuille.

Le présent bulletin vous est offert à titre de renseignement. Les placements devraient être étudiés en fonction des objectifs de chacun. Gestion privée TD Waterhouse Inc. et La Banque Toronto-Dominion, leurs dirigeants, administrateurs, filiales ou délégués peuvent détenir certains titres mentionnés dans le présent bulletin et peuvent, de temps à autre, acheter ou vendre ces titres sur le marché boursier ou autrement. Les articles n'ont pas pour but de fournir des conseils juridiques ni des conseils en matière de fiscalité ou de placement, et nul ne doit considérer le présent bulletin comme des

conseils en matière de placement ou de fiscalité.

Les données du présent bulletin sont à jour au 15 décembre 2006.

Gestion privée TD Waterhouse Inc. est une filiale de La Banque Toronto-Dominion.

Gestion de Placements TD Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.

Les Services fiduciaires privés TD Waterhouse sont offerts par La Société TD Canada Trust.

* TD Waterhouse est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.
© 2007 Gestion privée TD Waterhouse Inc. Tous droits réservés.

 **Waterhouse**
La richesse de l'expérience